



Conference
**RIGHTS
ON THE MOVE**
Rainbow families in Europe
Trento, 16-17 October 2014



CONFERENCE INTERNATIONALE:
PRE-PROGRAMME & APPEL A COMMUNICATIONS

RIGHTS ON THE MOVE – RAINBOW FAMILIES IN EUROPE
CONFERENCE INTERNATIONALE

16-17 octobre 2014, Trente – Italie

<http://www.unitn.it/rotm2014>

Echéancier

9 Juillet 2014	<i>Soumission des résumés: papers@rotm.eu</i>
19 Juillet 2014	<i>Notification des résumés acceptés</i>
31 Juillet 2014	<i>Date limite de pré-inscription</i>
22 Septembre 2014	<i>Date limite d'inscription</i>
29 Septembre 2014	<i>Soumission des contributions complètes</i>

16-17 Octobre 2014	<i>Conférence</i>
31 October 2014	<i>Soumission des versions finales des contributions</i>

Présentation de la conférence

Rights on the move – Rainbow families in Europe est une conférence de deux jours clôturant le projet de recherche du même nom, projet cofinancé par le programme « Droits fondamentaux et Citoyenneté » de l'Union Européenne (pour plus d'informations sur ce projet, voir le site : www.unitn.it/rotm). La conférence est organisée par la Faculté de droit de l'Université de Trente, partenaire coordinateur du projet *Rights on The Move*.

Rights on the move a pour objet l'étude des obstacles et solutions juridiques offerts au niveau européen aux familles *Rainbow*, c'est-à-dire les familles dans lesquelles le couple et les rôles parentaux impliquent des personnes non-hétérosexuelles, transsexuelles ou intersexuelles, qui se déplacent et résident au sein de l'UE. En adoptant une approche orientée sur les droits de l'enfant, *Rights on the move* vise à comprendre comment la liberté de circulation et le droit à une vie de famille devraient être entendus, en conformité avec la Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne, les droits de l'enfant découlant de la citoyenneté européenne ainsi que les autres instruments juridiques supranationaux et internationaux. La diversité des réglementations relatives au mariage et partenariat civil, à l'accès aux techniques médicales de reproduction et à l'adoption, comme aux modalités régissant les séparations ou gardes d'enfants sont autant d'obstacles considérables auxquels sont confrontées ces familles *Rainbow* lorsqu'elles circulent au sein du territoire européen.

La conférence sera articulée entre les sessions plénières dans lesquelles d'éminents spécialistes présenteront les enjeux principaux, et les tables rondes (symposiums parallèles) qui permettront des échanges autour de problématiques spécifiques.

Objet et portée

La conférence vise à susciter un débat entre théoriciens et praticiens du droit sur l'étendue des droits abordés dans les différents champs du projet et ses résultats. L'objectif principal est de présenter l'état des études juridiques relatives à la sexualité entre personnes de même genre, l'identité de genre et ses expressions, l'intersexualité, dans la perspective particulière des relations parents-enfants et des droits à la reproduction.

La conférence est un lieu ouvert, dans un contexte neutre, à la discussion des enjeux juridiques majeurs, dans lequel les différentes perspectives, le pluralisme des interprétations et l'analyse de tous les intérêts en jeu sont encouragés.

Pré-programme

Les conclusions du projet seront présentées lors de la Conférence : l'étude comparée de l'état du droit national relatif aux familles homoparentales dans les 28 Etats-membres de l'UE ; l'application du droit de l'Union européenne et des standards internationaux à ces familles ; le Livre blanc produit par les

partenaires sur la liberté de mouvement de ces familles dans l'Union et présentant des propositions d'intervention législative.

Au-delà de la perspective européenne, les études portant sur la prise en compte des nouveaux modèles familiaux dans les systèmes fédéraux ou dans un contexte supranational seront appréciées.

Langues

La conférence aura trois langues de travail : anglais, français et italien. Une traduction simultanée est assurée dans les sessions plénières et dans une table ronde (symposium) à la fois.

Profil des publics concernés et des intervenants

Le programme s'adresse à un large public : universitaires, praticiens du droit, juges, avocats, décideurs publics, étudiants et membres de la communauté LGBTI. Les intervenants seront d'éminents représentants de la sphère académique, juges, représentants des institutions publiques, experts juridiques de l'égalité entre hommes et femmes.

La conférence est en cours d'accréditation par le Barreau de Trente, dans le cadre du développement professionnel continu. Les professionnels intéressés à recevoir un certificat devront signer une feuille de présence à l'entrée et à la sortie de la conférence.

Format

Cette conférence fait l'objet d'un appel à communications : les résumés doivent être soumis avant le 9 juillet 2014. Elle inclura des sessions plénières et des tables-rondes organisées en parallèle (*parallel symposiums*). Afin d'encourager et de permettre une discussion entre les participants et intervenants, les contributions devront être disponibles avant la tenue de la Conférence. Lors des tables rondes thématiques, les conférenciers présenteront brièvement leur idée principale et la soumettront à la discussion, en lien avec le sujet de la table ronde. Certaines sessions privilégieront une approche théorique, tandis que d'autres s'attacheront davantage à la pratique.

Les tables rondes seront définies à l'issue de la réception et sélection des propositions de communications. Les présentations de recherches ou de projets réalisés aux niveaux national, de l'Union européenne ou global sont les bienvenus. Les organisateurs intégreront avec plaisir des supports d'informations à la documentation délivrée aux participants de la conférence, si vous prévenez les organisateurs et que ceux-ci sont envoyés au moins une semaine avant le début de la conférence. Des posters pourront être affichés dans les lieux destinés aux pauses.

Voyage et lieux d'hébergement

Il existe une grande variété d'hébergements à Trente. L'université de Trente est en partenariat avec plusieurs hôtels, de l'auberge de jeunesse à des hôtels 4 étoiles. Vous trouverez toutes les informations sur le site en ligne dédié à la Conférence.

Tous les participants sont responsables de la réservation de leur hébergement.

Trente est desservi par des lignes de train à grande vitesse, et par autoroute. Plusieurs aéroports se situent également à proximité (Verone, Milan, Venise, Bologne), permettant un trajet avion-train. Plus d'informations sont disponibles sur le site dédié à la Conférence.

Inscription

Les organisateurs de la Conférence ont essayé de limiter le coût des inscriptions. Un nombre préétabli de participants pourront demander une exonération, sous réserve de justifier des moyens financiers limités.

Les frais d'inscription sont les suivants :

Inscription enregistrée avant le 31 juillet	€ 85,00
- <i>Sans le dîner de gala du 16 octobre</i>	€ 50,00
Inscription enregistrée entre le 1 ^{er} août et le 22 septembre	€ 110,00
- <i>Sans le dîner de gala du 16 octobre</i>	€ 75,00
Étudiants et personnes sans emploi (sans dîner de gala)	€ 40,00

Les frais d'inscription couvrent les quatre pauses café, les déjeuners du jeudi et du vendredi, le dîner de gala (en option), ainsi que la documentation fournie aux participants et le déroulement de la Conférence.

L'inscription en ligne est ouverte du 1er juillet au 22 septembre 2014.

Informations utiles

Tous les lieux de conférence sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Accès wifi (EDUROAM ou accès gratuit fourni aux participants).

Mise en ligne vidéo des sessions plénières et d'une sélection d'ateliers (à confirmer).

La conférence se déroulera dans les locaux de la Faculté de droit de l'Université de Trente, située au centre-ville. L'adresse du dîner de gala sera communiquée ultérieurement.

Les auteurs doivent soumettre leurs communications selon le calendrier fixé par les organisateurs. L'utilisation du modèle de présentation powerpoint proposé par les organisateurs est facultative.

Newsletter et Contacts

Si vous souhaitez suivre le projet et recevoir la newsletter, veuillez envoyer un mail vide à l'adresse suivante: pj-newsletter-subscribe@rotm.eu

Pour les informations générales relatives au projet *Rights on the move* :
veuillez suivre le lien <http://www.unitn.it/rotm> ou envoyer un email à l'adresse : info@rotm.eu.

A propos de la Conférence :

<http://www.unitn.it/rotm2014> ou envoyer un mail à l'adresse : trento2014@rotm.eu

Pour les communications et présentations:

papers@rotm.eu, <http://events.unitn.it/rotm2014/call-papers>

APPEL A COMMUNICATIONS

Thèmes

Les contributions devront porter sur les enjeux juridiques des situations impliquant des personnes non-hétérosexuelles, transsexuelles ou intersexuelles désirant fonder une famille, vivant en famille ou en situation de difficultés matrimoniales (séparation, divorce, décès...). L'accent porté sur l'analyse des droits en lien avec la reproduction et la parentalité sera particulièrement apprécié.

Nous encourageons les contributions qui s'inscrivent directement dans les champs du projet de recherche de *Rights on the move*, c'est-à-dire:

- *Conflits de droits fondamentaux (égalité, liberté de conscience et de religion, intérêt supérieur de l'enfant, etc.)*
- *Droit constitutionnel comparé et analyse des réformes récentes*
- *Obstacles à la libre circulation des membres d'une famille (Directive 2004/38/EC, différences entre l'espace Schengen et non-Schengen)*
- *Familles homoparentales et jouissance effective de l'essentiel des droits conférés par leur statut de citoyen de l'UE*
- *Droits et obligations du parent non reconnu légalement en droit comparé et en droit international*
- *L'intersexualité et l'abandon du dualisme de genre dans la classification légale*
- *Gestation pour autrui, assistance médicale à la procréation et soins transfrontaliers*
- *Reproduction, transsexuel(le)s et intersexuel(le)s*
- *Droit international privé et parentalité, avec un regard particulier sur l'impact de la jurisprudence internationale sur des arguments relatif à l'ordre public*
- *Interprétation évolutive des instruments de droit international et de leur terminologie et concepts (époux-se, enfant, mariage, etc.)*
- *Discriminations multiples et par association*
- *Discriminations à l'égard des familles rainbow dans le cadre du droit du travail (discriminations à l'emploi, mutation et regroupement familial, etc.)*
- *Discriminations ou obstacles à l'égalité dans la liberté d'entreprendre, et en droit fiscal*
- *Rôle et pouvoirs des autorités pour l'égalité et les droits de l'homme dans la protection des droits de familles homoparentales*

Soumission

L'ensemble des communications sera soumis au comité scientifique de la Conférence, assisté par des pairs.

LE RESUME devra être compris entre 1500 et 3000 signes, espaces compris et envoyé dans le délai prévu à l'adresse mail mentionnée. Les candidatures devront aussi inclure une brève présentation de l'auteur (1 000 signes), mentionnant sa qualité, son affiliation et ses coordonnées.

LA COMMUNICATION présentera la problématique et l'apport innovant de la recherche sous la forme d'un article de 20000 à 45000 signes, espaces et notes de bas de page inclus. Le résumé ne dépassera pas 1 200 signes. Les communications seront publiées sur le site de la Conférence et, suivant une évaluation par des pairs, incluses dans les actes de la Conférence avec un code ISBN.

Afin de permettre une publication de qualité optimale, nous enjoignons les auteurs à apporter un soin particulier à la préparation de leur contribution finale, notamment en ce qui concerne les exigences de forme. Les présentations qui n'y seraient pas conformes ou qui seraient envoyées ultérieurement aux délais mentionnés ne pourraient être publiées.

Partenaires du projet



Ufficio nuovi diritti



*Avec le soutien financier du programme
Droits fondamentaux et Citoyenneté de l'Union européenne*

